

COMMERCIALISATION DES VOLUMES ISSUS DE L'OBLIGATION D'ACHAT

EDF – Direction Optimisation Amont-Aval Trading –
Management de l'Energie sous Obligation d'Achat

Version du 2 janvier 2026



SOMMAIRE

1. CONTEXTE
2. PRODUITS COMMERCIALISÉS
3. QUALIFICATION AUX APPELS D'OFFRES
4. DÉROULEMENT DES APPELS D'OFFRES
5. LIVRAISON ET FACTURATION
6. SYNTHÈSE



1. CONTEXTE

EDF est un acheteur obligé de l'électricité produite par les installations de production dont les pouvoirs publics souhaitent soutenir le développement (éolien, photovoltaïque, cogénération, ...) via le mécanisme des Obligations d'Achats*. En 2024, la production sous Obligation d'Achat achetée par EDF représentait un volume de 47,5 TWh.



Déc 14 : La CRE délibère sur la création d'un Périmètre d'Equilibre dédié à la production d'électricité sous obligation d'achat et sa vente directe sur les marchés de l'énergie**.

Juil 15 : Création du Périmètre d'Equilibre OA (« PE OA »)

Nov 15 : Démarrage de la vente des volumes prévisibles à court terme du PE OA sur le marché spot

Janv 16 : Démarrage de la vente des volumes prévisibles à moyen terme par appels d'offres sur des produits forwards

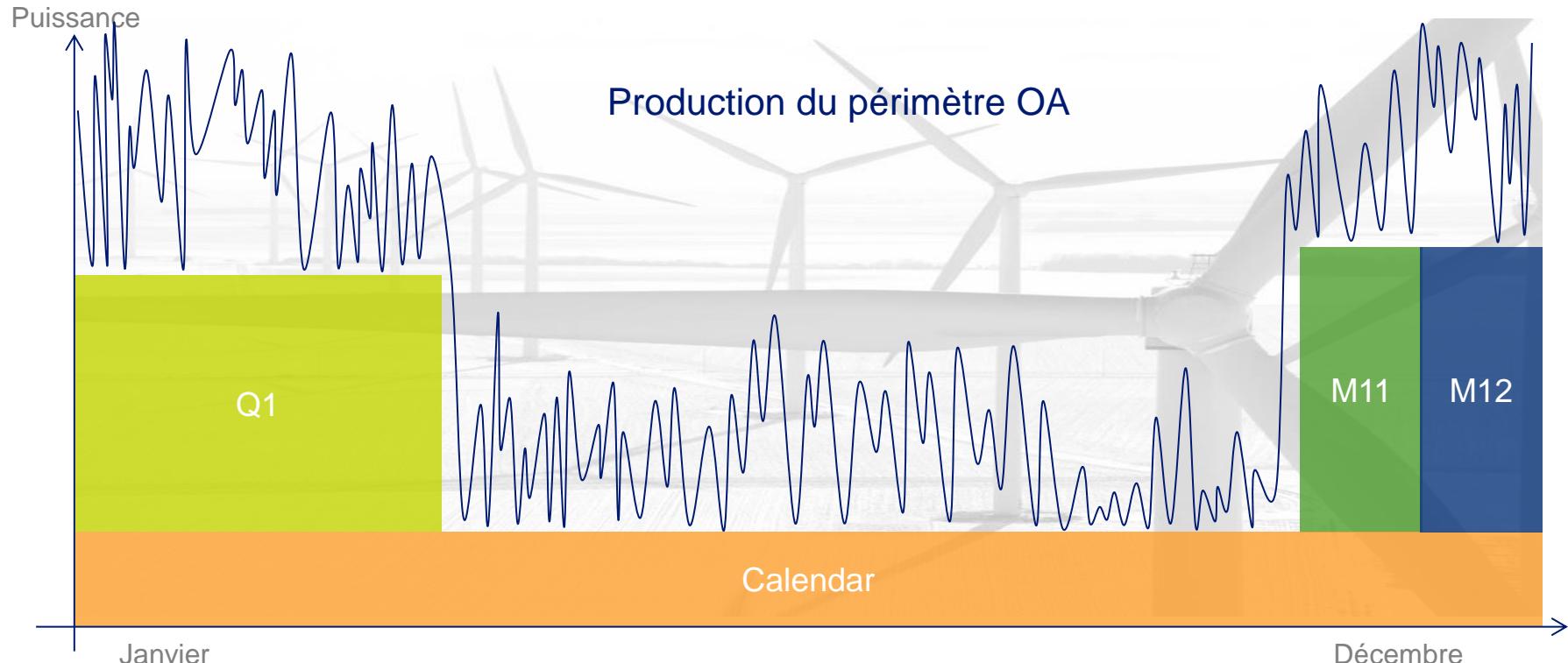


*L'obligation d'achat est un dispositif législatif (articles L314-1 et suivants du Code de l'énergie) visant à promouvoir les installations de production dont les pouvoirs publics souhaitent soutenir le développement

** Consultation publique puis délibération de la Commission de régulation de l'énergie sur les modalités de gestion de l'obligation d'achat en métropole continentale et sur les principes de calcul du coût évité

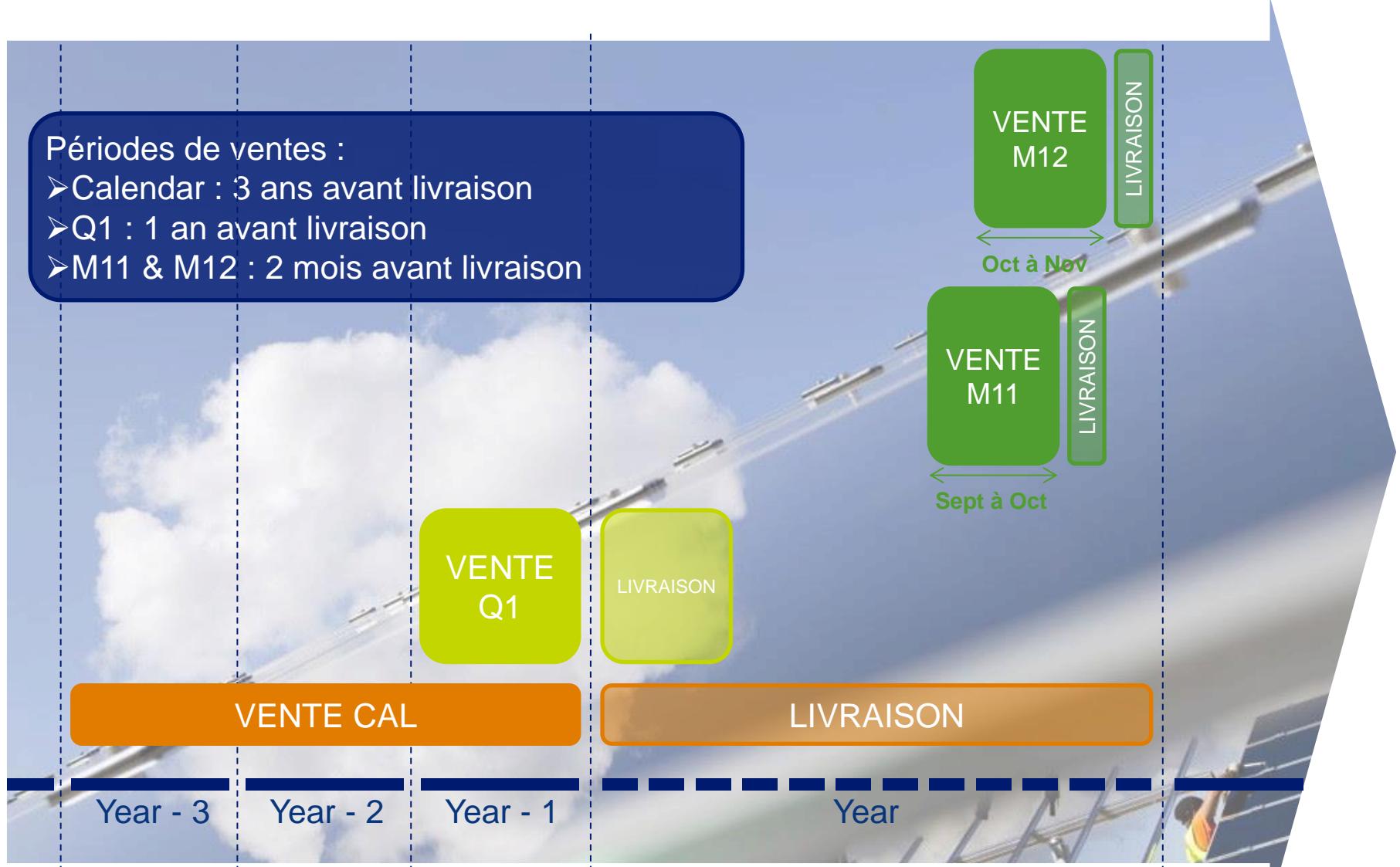
2. PRODUITS COMMERCIALISÉS

Représentation de la répartition entre part prévisible à moyen terme (« volumes forwards ») et part prévisible à court terme « volumes aléatoires »)



- Les volumes forwards sont déterminés comme étant la puissance disponible à tout instant avec une probabilité de 90% et sont fixés chaque année via une délibération de la CRE.
- Ces volumes sont commercialisés par EDF OA via des appels d'offres :
 - 4 produits sont vendus : Calendar, Q1, M11 et M12
 - Tous sont livrés en base et sont fermes

2. PRODUITS COMMERCIALISÉS



2. PRODUITS COMMERCIALISÉS

A titre d'illustration, les volumes forwards définis par la CRE fin 2025* sont les suivants :

Puissance forward (MW)	2026	2027	2028	2029
Calendar (annual)	2 100	2 300	3 400	3 100
Q1 (1 ^{er} quarter)	2 500	2 500		
M11 (November)		2 400	2 400	
M12 (Décember)	2 400			

- Les quantités minimales à l'achat sont de 1 MW pour le Calendar et le Q1 et de 5 MW pour le M11 et le M12.
- Il est possible de faire jusqu'à 5 offres par produit et par appel d'offres
- La quantité attribuée est fractionnable (Exemple : si une offre de 7 MW est faite sur M11, EDF OA peut ne retenir que 3 MW).

*Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 16 décembre 2025 portant décision relative aux valeurs de la puissance vendue à terme pour le calcul du coût évité par l'électricité produite sous obligation d'achat en métropole continentale

** En vert, les produits vendus par EDF OA au cours de l'année 2026. En gris, les produits dont la période de vente est clôturée.

3. QUALIFICATION AUX APPELS D'OFFRES

Prise de contact avec EDF OA : **doaat-clima-moa-pe-oa@edf.fr**



Constitution du dossier de qualification (Règlement de consultation, Contrat-Cadre et Annexes)



Les critères suivants sont nécessaires pour être qualifié :

- ✓ Avoir/Etre un Responsable d'Equilibre
- ✓ Avoir une note de risque de crédit minimale
- ✓ Fournir une garantie financière, le cas échéant
- ✓ Disposer d'un code ACER ou à défaut justifier l'exclusion du champ d'application de la réglementation REMIT



EDF OA vous qualifie et vous donne accès à son portail web :
Rendez-vous sur **<http://edf-oa.achatpublic.com>** au signal d'EDF OA pour faire vos offres



Pour signer vos offres **vous devrez disposer d'un certificat de signature électronique** reconnu eIDAS. Si besoin, EDF OA pourra vous indiquer une liste de prestataires fournissant ce type de certificat.

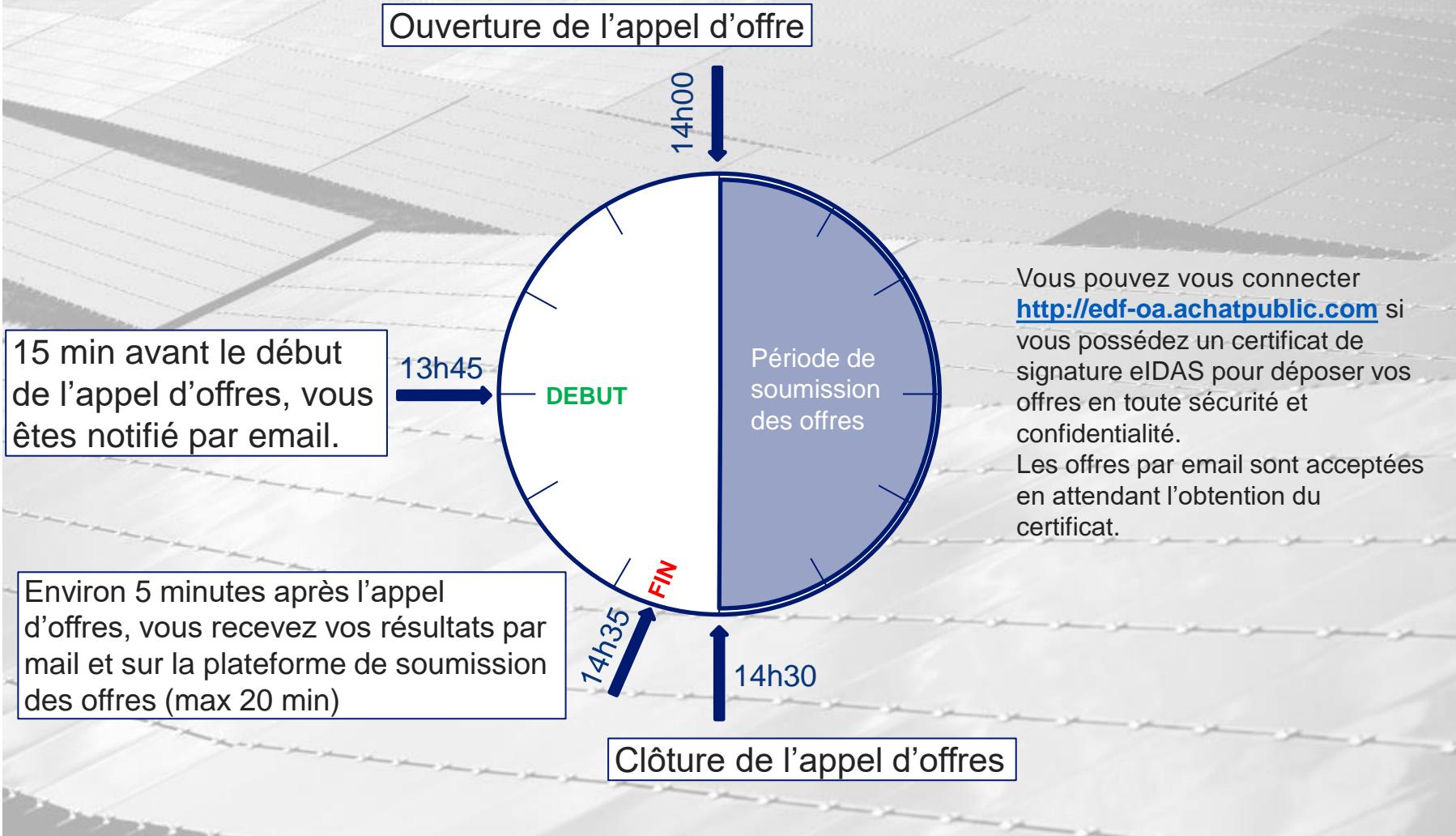
3. DOCUMENTS DE QUALIFICATION

Documents du dossier du qualification (3.2 du Règlement de consultation)

1. Les annexes **C.1, C.2, C.3, C.4, C.5 et C.6 complétées**
2. **Un extrait de Kbis** de moins de trois mois (ou document équivalent pour les sociétés étrangères)
3. **Les comptes certifiés du dernier exercice clos**
4. **Un RIB signé** à en-tête de la société
5. L'ensemble des **notations de crédit disponibles** émises par Moody's, Standard & Poors ou Fitch. A défaut EDF évaluera par tout moyen la société, notamment sur la base des informations communiquées
6. Optionnel : l'annexe E relative à la **garantie financière**, si requise (min 500k€)

4. DÉROULEMENT D'UN APPEL D'OFFRES

Exemple d'un déroulé d'appel d'offres



5. LE PROCESSUS DE LIVRAISON/FACTURATION

Chaque mois, une semaine avant la livraison, EDF OA envoie un premier rappel des livraisons à venir à votre Responsable d'Equilibre



Nomination des Programmes d'Echanges de Bloc en J-1 à RTE



La facture est émise au plus tard le 5^{ème} jour ouvré du mois suivant les livraisons
Exemple : Pour la livraison de Janvier 2026, la date limite d'émission est le vendredi 6 Février.



Paiement de la facture le 10^{ème} jour ouvré du mois suivant les livraisons
Exemple : Pour la livraison de Janvier 2026, la date limite de paiement est le vendredi 13 Février.

PLATEFORME DE VENTE DE L'ELECTRICITE ISSUE DE L'OBLIGATION D'ACHAT
<http://edf-oa.achatpublic.com>

SIMPLICITE

- ✓ Annonce d'une consultation quelques dizaines de minutes avant l'ouverture
- ✓ Vos offres postées en quelques clics directement sur internet et authentifiées via votre certificat de signature électronique
- ✓ Les résultats retransmis moins de 20 min après la fin de la consultation et avant la fermeture d'EEX
- ✓ Pas de commission d'accès, ni de frais de gestion
- ✓ Un prix fixe

PLATEFORME DE VENTE DE L'ELECTRICITE ISSUE DE L'OBLIGATION D'ACHAT
<http://edf-oa.achatpublic.com>

ACCESSIBILITE

- ✓ Pas de licence d'achat pour revente requise pour participer
- ✓ Un support simple d'utilisation
- ✓ Une hotline technique 5j/7 de 9h00 à 18h
- ✓ Pas d'appel de marge mais une éventuelle garantie financière

FIABILITE

- ✓ Un système sécurisé grâce au certificat de signature électronique
- ✓ Un sourcing ferme et l'expertise d'EDF dans la gestion des Programmes d'Echanges de Blocs auprès de RTE
- ✓ Une équipe disponible 5j/7, pour répondre à vos questions, relayée par une astreinte le week-end pour vos livraisons